

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 04 AVRIL 2024

Le Conseil communautaire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, légalement convoqué le 29/03/2024, s'est réuni au Théâtre de la Nacelle, en séance publique, sous la présidence de ZAMMIT-POPESCU Cécile, Président.

OBJET DE LA DELIBERATION		
DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE A BLUES-SUR-SEINE, AU SMIGERMA, AU SIERTECC ET AU SEY		
<u>Date d'affichage de la convocation</u> 29/03/2024	<u>Date d'affichage de la délibération</u> 09/04/2024	<u>Secrétaire de séance</u> BREARD Jean-Claude

Etaient présents : 108

AIT Eddie, AOUN Cédric, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BENHACOUN Ari, BERMANN Clara, BERTRAND Alain, BLONDEL Mireille, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROSSE Laurent, BRUSSEAU Pascal, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, ESCRIBANO-OBEJO Maria, FONTAINE Franck, GARAY François, GAULARD Didier, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GUILLAUME Cédric, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JOREL Thierry, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LBOUC Michel, LECOLE Gilles, LEFRANC Christophe, LE GOFF Séverine, LEPINTE Fabrice, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MALAIS Anne-Marie, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MINARIK Annie, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MOREAU Jean-Marie, MULLER Guy, NAUTH Cyril, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRIMAS Sophie, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Innocente-Félicité, SAUVE Jean-Yves, SMAANI Aline, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VOILLOT Bérengère, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

Formant la majorité des membres en exercice (**140**)

Absent(s) représenté(s) : 24

BEGUIN Gérard a donné pouvoir à DI BERNARDO Maryse
BISCHEROUR Albert a donné pouvoir à HAMARD Patricia
CHARNALLET Hervé a donné pouvoir à DEVEZE Fabienne
CONTE Karine a donné pouvoir à DEBUISSER Michèle
DANFAKHA Papa-Waly a donné pouvoir à MACKOWIAK Ghyslaine
DELRIEU Christophe a donné pouvoir à PERRON Yann
DIOP Dieynaba a donné pouvoir à GIRAUD Lionel
DIOP Ibrahima a donné pouvoir à HERVIEUX Edwige
EL BELLAJ Jamila a donné pouvoir à COGNET Raphaël
FAVROU Paulette a donné pouvoir à OLIVIER Sabine
GRIMAUD Lydie a donné pouvoir à MEUNIER Patrick
JOSSEAUME Dominique a donné pouvoir à DE LAURENS Benoît
KHARJA Latifa a donné pouvoir à SATHOUD Innocente-Félicité
KOENIG-FILISIKA Honorine a donné pouvoir à BOURE Denis
LITTIERE Mickaël a donné pouvoir à FONTAINE Franck
MARIAGE Joël a donné pouvoir à MOISAN Bernard
MOUTENOT Laurent a donné pouvoir à GUILLAUME Cédric

PHILIPPE Carole a donné pouvoir à SANTINI Jean-Luc
PRELOT Charles a donné pouvoir à BROSSE Laurent
QUIGNARD Martine a donné pouvoir à WOTIN Maël
SAINZ Luis a donné pouvoir à BLONDEL Mireille
SIMON Josiane a donné pouvoir à REBREYEND Marie-Claude
SOUSSI Elsa a donné pouvoir à NICOT Jean-Jacques
VIREY Louis-Armand a donné pouvoir à ESCRIBANO-OBEJO Maria

Absent(s) non représenté(s) : 1

MADEC Isabelle

Absent(s) non excusé(s) : 7

ANCELOT Serge, BORDG Michaël, CHARBIT Jean-Christophe, DAUGE Patrick, JUMEAUCOURT Philippe, LEMARIE Lionel, VOYER Jean-Michel

111 POUR :

AIT Eddie, AOUN Cédric, ARENOU Catherine, AUJAY Nathalie, BEGUIN Gérard, BENHACOUN Ari, BERMANN Clara, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROSSE Laurent, BRUSSEAUX Pascal, CHAMPAGNE Stéphan, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Dieynaba, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, EL BELLAJ Jamila, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GARAY François, GAULARD Didier, GIRAUD Lionel, GRIMAUD Lydie, GUILLAUME Cédric, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JAUNET Suzanne, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KOENIG-FILISIKA Honorine, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LBOUC Michel, LECOLE Gilles, LE GOFF Séverine, LEPINTE Fabrice, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, PRIMAS Sophie, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SIMON Josiane, SMAANI Aline, SOUSSI Elsa, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, ZUCCARELLI Fabrice

2 CONTRE :

AUFRECHTER Fabien, GODARD Carole

18 ABSTENTION :

BARRON Philippe, CALLONNEC Gaël, DE JESUS-PEDRO Nelson, ESCRIBANO-OBEJO Maria, JALTIER Alec, KHARJA Latifa, LEFRANC Christophe, LITTIERE Mickaël, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MINARIK Annie, NAUTH Cyril, QUIGNARD Martine, SATHOUD Innocente-Félicité, SAUVE Jean-Yves, TREMBLAY Stéphane, WASTL Lionel, WOTIN Maël

1 NE PREND PAS PART :

ZAMMIT-POPESCU Cécile

EXPOSÉ

Suite à la démission de Monsieur Stéphane JEANNE et de Monsieur Youssef MENIAR-AUBRY et au décès de Monsieur Maurice BOUDET, il convient de procéder à leur remplacement au sein des différents organismes auprès desquels ils représentaient la Communauté urbaine.

Monsieur Stéphane JEANNE était représentant titulaire de la Communauté urbaine à l'association Blues sur Seine, au Syndicat Mixte Interdépartemental de Gestion des Eaux de Ruissellements de la Montcient et de ses Affluents (SMIGERMA) et au Syndicat d'Energie des Yvelines (SEY).

Monsieur Youssef MENIAR-AUBRY était représentant titulaire de la Communauté urbaine au Syndicat Intercommunal d'Enfouissement des Réseaux Télécommunications et Electricité de la région de Conflans et Cergy (SIERTECC).

Monsieur Maurice BOUDET était représentant suppléant de la Communauté urbaine au Syndicat d'Energie des Yvelines (SEY).

Conformément à l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales (CGCT), il est voté au scrutin secret lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation. L'assemblée peut toutefois décider à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, dès lors qu'aucune disposition législative ou réglementaire ne prévoit expressément ce mode de scrutin.

Il est donc proposé au Conseil communautaire :

- de désigner Didier GAULARD, comme représentant titulaire de la Communauté urbaine à l'association Blues sur Seine,
- de désigner Didier GAULARD, comme représentant titulaire de la Communauté urbaine au Syndicat Mixte Interdépartemental de Gestion des Eaux de Ruissellements de la Montcient et de ses Affluents (SMIGERMA),
- de désigner Jean-Jacques HUSSON, comme représentant titulaire de la Communauté urbaine au Syndicat Intercommunal d'Enfouissement des Réseaux Télécommunications et Electricité de la région de Conflans et Cergy (SIERTECC),
- de désigner Didier GAULARD, comme représentant titulaire de la Communauté urbaine au Syndicat d'Energie des Yvelines (SEY),
- de désigner Christophe NICOLAS, comme représentant suppléant de la Communauté urbaine au Syndicat d'Energie des Yvelines (SEY),
- d'autoriser le Président à signer tous les actes et documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Ceci exposé, il est proposé la délibération suivante :

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-21, L. 2121-33, L. 5211-1, L. 5211-10, L. 5711-1 et suivants,

VU les statuts de la Communauté urbaine,

VU la délibération du Conseil communautaire n°CC_2020-07-17_48 du 17 juillet 2020 relative à la désignation des représentants de la Communauté urbaine au sein du Comité syndical du SEY,

VU la délibération du Conseil communautaire n°CC_2020-07-17_83 du 17 juillet 2020 relative à la désignation des représentants de la Communauté urbaine à l'association Blues sur Seine,

VU la délibération du Conseil communautaire n°CC_2020-09-24_31 du 24 septembre 2020 relative à la désignation des représentants de la Communauté urbaine au Syndicat Mixte Interdépartemental de Gestion des Eaux de Ruissellements de la Montcient et de ses Affluents (SMIGERMA),

VU la délibération du Conseil communautaire n°CC_2020-09-24_34 du 24 septembre 2020 relative à la désignation des représentants de la Communauté urbaine au Syndicat Intercommunal d'Enfouissement des Réseaux Télécommunications et Electricité de la région de Conflans et Cergy (SIERTECC),

VU les candidatures proposées,

VU les résultats du scrutin,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

ARTICLE 1 : DESIGNE Didier GAULARD, comme représentant titulaire de la Communauté urbaine à l'association Blues sur Seine.

ARTICLE 2 : DESIGNE Didier GAULARD, comme représentant titulaire de la Communauté urbaine au Syndicat Mixte Interdépartemental de Gestion des Eaux de Ruissellements de la Montcient et de ses Affluents (SMIGERMA).

ARTICLE 3 : DESIGNE Jean-Jacques HUSSON, comme représentant titulaire de la Communauté urbaine au Syndicat Intercommunal d'Enfouissement des Réseaux Télécommunications et Electricité de la région de Conflans et Cergy (SIERTECC).

ARTICLE 4 : DESIGNE Didier GAULARD, comme représentant titulaire de la Communauté urbaine au Comité syndical du SEY.

ARTICLE 5 : DESIGNE Christophe NICOLAS, comme représentant suppléant de la Communauté urbaine au Comité syndical du SEY.

ARTICLE 6 : AUTORISE le Président à signer tous les actes et documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Acte publié ou notifié le : 09/04/2024

Transmis et reçu à la Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie, le : 09/04/2024

Exécutoire le : 09/04/2024

(Articles L. 2131-1 et L. 5211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Délai de recours : 2 mois à compter de la date de publication ou de notification

Voie de recours : Tribunal Administratif de Versailles

(Articles R.421-1 et R. 421-5 du Code de Justice Administrative).

POUR EXTRAIT CONFORME,
Aubergenville, le 4 avril 2024

